

Mémoire présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires de 2019

Par : l'Association internationale des pompiers

Bureau canadien de l'AIP
403-350, rue Sparks
Ottawa (Ontario)
K1R 7S8
613-567-8988

- **Recommandation** : Que le gouvernement renouvelle son programme de partenariat avec l'Association internationale des pompiers en versant une contribution de 500 000 \$ par année au cours des cinq prochaines années au programme canadien de formation sur les matières dangereuses et les CBRNE de l'AIP.

L'Association internationale des pompiers (AIP), qui représente plus de 25 400 pompiers professionnels à temps plein et répondants médicaux d'urgence au Canada, exhorte le Comité des finances à tenir compte de la sécurité publique au moment de déterminer des façons d'assurer la compétitivité du Canada pour aider à stimuler notre économie.

Il faut une stratégie à plusieurs volets pour promouvoir la compétitivité. Les investissements destinés à soutenir la croissance économique dans des secteurs clés comme les mines et les forêts, l'agroalimentaire, les énergies renouvelables et la fabrication nécessitent un investissement équilibré dans la sécurité publique.

Dans le contexte actuel où le commerce international est en pleine évolution, les possibilités offertes au commerce intérieur se traduiraient par plus d'infrastructures ainsi que par le traitement et le transport de plus de matières brutes au pays.

Par ailleurs, les secteurs émergents, comme celui du cannabis, nécessitent de modifier les interventions d'urgence. La National Fire Protection Association (NFPA), qui crée et tient à jour des normes et des codes privés et protégés par le droit d'auteur, utilisés et adoptés par les gouvernements locaux aux États-Unis, a repéré des dangers, comme les charges électriques élevées, l'extraction du CO₂, des substances inflammables et potentiellement explosives, qui sont employées dans le processus d'extraction du THC pour la production commerciale du cannabis.

Les communautés du Canada doivent être prêtes à réagir de manière sécuritaire et efficace aux risques et aux dangers potentiels qui accompagnent la croissance de ces secteurs.

Le gouvernement fédéral peut s'inspirer du partenariat actuel avec l'AIP pour continuer d'investir dans l'initiative canadienne de formation sur les produits chimiques, biologiques, radiologiques, nucléaires et explosifs (CBRNE) et les matières dangereuses de l'AIP. Ce programme offre aux premiers répondants du Canada un niveau de formation accrédité à l'échelle internationale sur les matières dangereuses et les CBRNE d'une manière extrêmement rentable.

Annoncé en 2007, ce programme prévoit une contribution d'au plus 500 000 \$ par année pour donner aux premiers répondants une formation en situation réelle sur les mesures d'urgence liées aux matières dangereuses que peu d'établissements peuvent égaler; cette formation est offerte dans une communauté de premiers répondants par des membres de l'AIP qui sont des instructeurs certifiés et des intervenants certifiés en matières dangereuses.

Le programme de l'AIP suit la norme 472 de la NFPA sur les compétences des intervenants professionnels lors d'incidents mettant en cause des matières dangereuses ou des armes de destruction massive et il se fait le complément des initiatives actuelles de formation du gouvernement du Canada.

Depuis que les cours de formation ont commencé au début de 2009, plus de 5 400 pompiers professionnels et volontaires, agents de police, ambulanciers paramédicaux et autres premiers intervenants ont appris à réagir de manière sécuritaire et efficace aux incidents mettant en cause des matières dangereuses et des CBRNE. La formation a également été donnée à des travailleurs fédéraux, notamment des militaires, des équipes de recherche et sauvetage et la GRC. Le personnel de Parcs Canada en Colombie-Britannique a reçu une formation par l'entremise du programme pour l'aider à s'occuper des débris du tsunami qui a suivi le tremblement de terre dévastateur survenu au Japon en 2011.

La formation est offerte gratuitement aux municipalités grâce à la contribution actuelle du gouvernement du Canada.

Le programme de formation sur les matières dangereuses et les CBRNE de l'AIP offre un niveau de formation reconnu d'une manière extrêmement rentable, qui démontre l'efficacité d'envoyer deux instructeurs dans une municipalité pour donner la formation à un groupe habituellement composé de 25 premiers intervenants au lieu de payer les frais de déplacement de tous les participants pour qu'ils suivent une formation dans un emplacement centralisé.

Ce modèle permet d'offrir la formation dans de petites communautés qui, autrement, n'auraient pas les moyens d'envoyer les premiers intervenants à un emplacement centralisé pour qu'ils la suivent et qui n'ont pas à prendre le risque que leur personnel s'éloigne de la communauté. En plus des établissements industriels, agricoles et institutionnels, les petites communautés ne sont pas à l'abri du risque des incidents mettant en cause des matières dangereuses et des CBRNE et leur personnel n'a pas moins besoin d'une formation appropriée sur les interventions.

Puisque des situations d'urgence, comme le déraillement d'un train, peuvent faire intervenir de nombreuses administrations, le programme préconise une meilleure interopérabilité entre les premiers intervenants et il peut améliorer la façon dont les communautés réagissent aux incidents dangereux.

Contrairement à la plupart des autres programmes de formation sur les matières dangereuses et les CBRNE, le programme de l'AIP peut être adapté aux dangers particuliers qui existent dans chaque communauté où le cours est donné. Puisque la formation est offerte sans frais pour les municipalités, le programme permet au gouvernement du Canada de faire preuve de son engagement envers la sécurité publique en appuyant activement des initiatives qui les protègent contre les situations d'urgence les plus dangereuses.

Sans l'engagement continu du gouvernement du Canada, le programme prendra fin en mars 2019. Le fait que plus de 5 400 premiers intervenants ont maintenant suivi la formation et sont en mesure d'intervenir de manière sécuritaire et efficace lors d'incidents mettant en cause des matières dangereuses et des CBRNE au Canada témoigne de sa réussite. Cependant, il est possible d'élargir la formation aux régions où il n'y a toujours pas de formation sur les interventions

mettant en cause des matières dangereuses et des CBRNE. Voilà pourquoi l'AIP demande au gouvernement du Canada de prolonger le financement du programme de cinq années supplémentaires.

On ne peut régler la question de la compétitivité et de la croissance économique si l'on ne tient pas compte d'une stratégie à plusieurs volets. Cela nécessiterait des investissements dans de nombreux domaines, notamment le commerce, l'éducation et le soutien des secteurs clés, comme celui des énergies renouvelables. La nécessité d'établir un équilibre entre ces investissements et des programmes de sécurité publique, comme l'initiative de formation sur les matières dangereuses et les CBRNE de l'AIP, aide à protéger la population et les infrastructures du Canada.

Pour un Canada sécuritaire et résilient.